

Sant Karl Levêque - SKL

Programme pour une Alternative de Justice – PAJ

Conseil Haïtien des Acteurs Non Etatiques – CONHANE

Réseau National de Défense des Droits Humains – RNDDH

Commission Episcopale Nationale Justice et Paix – CE-JILAP

Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme – CARDH

Les organisations de défense des droits humains et de la société civile signataires de la présente note saluent la série de mobilisations populaires réclamant la réalisation du procès PetroCaribe, la restitution des fonds volés et détournés, l'amélioration des conditions de vie de la population, le départ du président Jovenel MOÏSE, impliqué, selon les rapports d'audit de la *Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif* (CSC/CA) dans la vaste opération de corruption et de gaspillage des fonds PetroCaribe.

Ces organisations dénoncent le fait qu'à l'instar des manifestations antérieures, celles des 9 et 10 juin 2019 aient été émaillées d'actes de violence caractérisés par :

- L'exécution sommaire d'au moins *quatre* (4) manifestants par des agents de la PNH dont *trois* (3) à ONA-Ville et *un* (1) au *Champs de Mars* ;
- Des brutalités policières perpétrés par au moins *cinq* (5) agents de l'*Unité Départementale pour le Maintien de l'Ordre* (UDMO) à l'encontre d'*un* (1) manifestant, non loin de la résidence du Président de la République ;
- Les tirs à hauteur d'hommes, en direction des manifestants, blessant gravement plusieurs d'entre eux.
- L'agression en date du 10 juin 2019, perpétrée à Delmas 15, zone station - carrefour de l'aéroport, par le responsable de l'*Unité de Sécurité Générale du Palais National* (USGPN), Dimitri HERARD, blessant *deux* (2) personnes à savoir :
 - o Pierre TENDO un conducteur de motocyclette, qui a reçu une balle à la tête. Il a été conduit d'urgence à l'hôpital où il a subi une opération ; Donald CRISPIN qui se trouvait aussi sur les lieux de l'agression, a été touché d'une balle au pied.
 - o Plusieurs chauffeurs de motocyclettes ont suivi le véhicule qui avait ouvert le feu en leur direction, jusqu'à une maison située à la Rue Maguana, à Delmas 31, résidence de Dimitri HERARD. *Deux* (2) d'entre eux ont encore été blessés par balles. Il s'agit de Nelly MICHEL et Fernando JOSEPH.
- L'usage abusif et excessif des tubes de gaz lacrymogène, indisposant des enfants, des femmes enceintes et d'autres riverains ;
- Le déploiement des agents de l'*Unité de Sécurité Générale du Palais National* (USGPN) dans les rues.

Par ailleurs, ces organisations condamnent l'assassinat par balles, en date du 10 juin 2019, du journaliste de *Radio Sans Fin* (RSF) Pétion ROSPIDE, l'agression dont a été victime au *Champ de Mars* le journaliste photographe du quotidien *Le Nouvelliste* Lesly DORCIN, qui a reçu une balle en caoutchouc au niveau du dos le 9 juin 2019, les menaces de mort proférées à l'encontre de plusieurs journalistes dont ceux de *Radio Zenith F.M.* et l'attaque, en date du 10 juin 2019, des locaux de la *Radio Télé Ginen* au cours de laquelle au moins *trois* (3) véhicules portant l'insigne de ladite station ont été incendiés et *quatre* (4) autres ont été vandalisés.

Ces organisations jugent aussi très préoccupants les actes de pillage et les casses perpétrés par des manifestants.

Les organisations de la société civile et de défense des droits humains signataires de la présente note jugent inadmissible que les unités spécialisées de la PNH dont l'USGPN agissent en dehors des règlements intérieurs et des directives régissant l'institution policière.

De leur côté, l'Exécutif et le Législatif, en vassalisant certaines institutions importantes dans la lutte contre la corruption, exacerbent la colère du peuple haïtien et se rendent ainsi responsables de la situation de violation des droits humains qui sévit actuellement dans le pays.

Les organisations de la société civile et de défense des droits humains signataires de la présente note, recommandent à l'Inspection générale de la PNH d'enquêter sur les comportements des policiers qui ont outrepassé leurs attributions et de les transférer par devant les instances de justice pour les crimes perpétrés au détriment des manifestants qui réclament justice pour la forfaiture historique de PetroCaribe. De même, elles invitent la population tout entière à continuer à manifester pacifiquement sans s'attaquer aux biens d'autres citoyens, sous prétexte qu'ils sont indexés comme étant proches du pouvoir en place. L'émergence d'un Etat de droit où les droits humains ainsi que les devoirs sont sus et respectés suppose la tolérance, le respect mutuel, l'inclusion, la diversité et les divergences de points de vue.

Port-au-Prince, le 11 juin 2019

Pour authentification

Pierre ESPERANCE
Directeur exécutif
RNDDH
3776-2101

Me Gédéon JEAN
Directeur exécutif
CARDH
3795-6597